



Institut des Affaires
Publiques

La gestion des déchets pour un développement durable

Stage international de perfectionnement pour
fonctionnaires des administrations centrales et locales
et responsables d'O.N.G. des pays du Sud

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET POUR CONNAÎTRE
LES DATES DES SESSIONS DE FORMATION :
WWW.IAP-BELGIQUE.ORG

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

L'Institut des Affaires Publiques

L'Institut des Affaires Publiques - I.A.P. ASBL est une Organisation Non Gouvernementale de Développement (ONGD) dont la mission est de répondre aux besoins des collectivités publiques, des institutions parapubliques et des organisations de la société civile dans les domaines de la formation, du coaching et de l'appui-conseil.

Ses interventions visent le renforcement des capacités et se concrétisent par des actions menées tant dans les pays du Sud qu'en Belgique autour des thèmes suivants : gestion des collectivités locales et bonne gouvernance, environnement et développement durable, formation de formateurs, ingénierie de formation, gestion des ressources humaines, gestion de projet, éducation à la santé.

Au cours de ses 35 ans d'existence, l'IAP a renforcé son expertise en organisant des stages internationaux en Belgique et en menant des missions de formation et d'appui dans les pays du Sud. Ainsi, à ce jour, des personnes originaires d'une vingtaine de pays différents ont été formées, et plus de 30 missions d'accompagnement en formation et conseil ont été réalisées dans une dizaine de pays.

Toute cette expérience a été reconnue par les autorités belges et a abouti à l'attribution du statut d'ONGD. Cette reconnaissance est également confortée par l'appui de partenaires tels que la CTB - Agence Belge de Développement, l'UE - Union européenne, WBI - Wallonie-Bruxelles International, l'AWEX – Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers, l'APEFE – Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger, ...

Enfin, dans un souci de complémentarité et de synergie, l'IAP est membre de l'AIEIA - Association Internationale des Ecoles et Instituts d'Administration - et d'ACODEV - la Fédération des ONG de coopération au développement.



1. OBJECTIFS DU STAGE

La préservation de l'environnement apparaît comme une condition indispensable à tout développement durable. Au même titre que les questions d'éducation, de santé et de développement économique, la dimension environnementale doit faire partie intégrante des politiques de développement car la détérioration de l'environnement a des conséquences directes et néfastes sur l'alimentation, la santé et l'économie.

Par son impact sur la qualité de l'environnement et la santé humaine, la gestion des déchets revêt une importance capitale et constitue un défi important auquel doivent faire face les pays émergents et les pays en développement, et ce défi se situe aussi au niveau local.

La formation vise à doter les stagiaires des bases théoriques et techniques suffisantes afin qu'ils soient capables de mettre en œuvre des outils de prévention et de gestion des déchets pour améliorer la qualité de l'environnement.

Concrètement, ils seront capables à l'issue de la formation :

- d'identifier les types de déchets et leurs caractéristiques, d'évaluer leur impact sur l'environnement et la santé humaine
- de proposer ou de mettre en œuvre des actions concrètes et réalistes de réduction et de tri des déchets
- de distinguer les différentes filières de valorisation et de traitement des déchets et de proposer et initier des solutions adaptées aux moyens techniques, financiers et humains

2. PUBLIC VISÉ

Le stage s'adresse à des fonctionnaires des administrations locales et centrales ainsi qu'à des responsables d'O.N.G. en prise directe avec la gestion des déchets.

Ceux-ci doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- bénéficier d'une expérience professionnelle significative au sein d'une administration ou d'O.N.G. (minimum 3 ans)
- disposer au minimum du diplôme équivalent aux études secondaires supérieures (ou baccalauréat) ou, dans le cas contraire, d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans au sein d'une entité locale ou d'une O.N.G.
- avoir une maîtrise de la langue française

3. MÉTHODOLOGIE

La session s'ouvre par une analyse du niveau de connaissance et des objectifs de chaque participant en vue d'ajuster au mieux le programme du stage aux besoins de chacun.

Tout au long du stage alterneront des cours et séminaires présentant des cas pratiques et des apports théoriques, et des visites sur le terrain qui permettront aux participants d'approfondir, au contact de situations réelles, les connaissances acquises.

A l'issue du stage, chaque stagiaire rédigera un rapport mettant en évidence les acquis de son stage et les retombées positives au niveau de ses activités professionnelles.

Un comité d'accompagnement est responsable de l'organisation de la session et prend toute décision propre à en assurer le bon fonctionnement.

Pour favoriser les échanges et garantir une bonne gestion de groupe, le nombre de participants sera idéalement limité à 15

4. CONTENU

Le stage, d'une durée de 4 semaines, comprend 2 parties :

- Cours et séminaires : 66 heures
- Visites sur le terrain : 30 heures

4.1. SÉMINAIRES ET TRAVAUX PRATIQUES

66 H

4.1.1. Présentation de la Belgique

3 h

- Les différents niveaux de pouvoir : Etat fédéral, Communautés, Régions, Provinces, Communes, Intercommunales
- Contexte administratif et politique belge
- .

- 4.1.2. Introduction à l'Etat de l'environnement et principes du développement durable** **6 h**
- Etat de l'environnement et changements climatiques
 - Introduction aux principes et applications du développement durable
- 4.1.3. Impacts environnementaux des déchets** **18 h**
- Procédures des études d'incidences environnementales et de réalisation d'audit
 - Impact des déchets sur la qualité des eaux : types de pollution et contrôle de la qualité des eaux, mode de prévention et assainissement des eaux usées
 - Impact des déchets sur la qualité de l'air : sources et types de pollutions, prévention
- 4.1.4. La gestion des déchets : stratégies et outils de traitement** **39 h**
- Définition des différentes catégories de déchets
 - Volume et composition des déchets ménagers et industriels
 - Compétences et moyens d'action des pouvoirs publics au niveau préventif et répressif, aperçu des principales politiques et incitants financiers
 - Prévention et réduction des déchets : éco-consommation, technologies propres, diminution des emballages
 - Tri et collecte sélective des déchets, collecte porte à porte, parc à conteneurs
 - Réutilisation et recyclage, filières de valorisation
 - Valorisation agricole (compostage) et énergétique (énergie renouvelable)
 - Mode d'élimination des déchets : incinération, mise en centre d'enfouissement technique
 - Gestion des installations de traitement et d'élimination : aspects techniques, organisationnels et financiers
 - Spécificités et traitement des déchets dangereux
 - Cas des déchets en milieu hospitalier : type de déchets, aperçu des risques, mesures de sécurité, procédures à adopter

4.2. VISITES SUR LE TERRAIN **30 H**

Les visites et/ou rencontres permettront aux participants de se familiariser à des activités concrètes et seront un lieu privilégié d'échanges avec des professionnels de terrain. Les stagiaires auront l'occasion de découvrir une diversité d'expériences pratiques permettant une analyse critique de la situation vécue en Belgique dans l'optique d'un transfert dans leur environnement.

En fonction de leur expérience professionnelle, les stagiaires réfléchiront quant au bien-fondé des activités qu'ils observent et auxquelles ils participent et en tireront des éléments pour les actions à mettre sur pied au sein de leur institution.

Les visites et/ou rencontres pourraient avoir lieu dans les structures suivantes : centre de tri des déchets, incinérateur, centre d'enfouissement technique, parc de recyclage, unité de compostage, etc.

Le choix des lieux de visites et/ou rencontres sera affiné en fonction du profil des candidats.

4.3. CERTIFICATION

Un certificat reprenant les thèmes abordés et les visites et rencontres institutionnelles est octroyé à la fin de la formation.

5. FINANCEMENT ET MODALITÉS PRATIQUES

Le stage se compose de 96 heures de cours, séminaires, travaux pratiques et visites sur le terrain répartis sur 4 semaines.

Les stagiaires désireux de suivre la formation doivent envoyer à l'I.A.P leur candidature avec copie certifiée conforme des diplômes, curriculum vitae et accord de principe de leur hiérarchie.

Le droit d'inscription, fixé à **2.950,00 €** par participant, est payable au moment de l'inscription par versement sur le compte IBAN : BE71 0682 5094 3269 (BIC : GKCCBEBB) ouvert au nom de l'Institut des Affaires Publiques – I.A.P. ASBL.

Ce montant comprend, outre la participation aux cours : les supports de cours (syllabus et documents, mise à disposition d'internet), la gestion pédagogique et administrative, les frais de dactylographie et de reproduction du rapport de stage.

Ce montant ne comprend pas le billet d'avion aller/retour, les assurances, les frais de séjour (logement en chambre simple ou double selon les disponibilités, repas et frais personnels), les frais de déplacements liés à l'accueil et au retour (navette), les frais de déplacements dans le cadre des stages et visites.

L'I.A.P. n'octroie pas de bourse de stage et n'entreprend pas de démarche pour favoriser leur obtention.

L'I.A.P. se réserve le droit de reporter une session si un nombre minimum de 6 participants n'est pas atteint.

Le stage est de type modulaire et peut faire l'objet d'une présentation séparée à l'étranger ou en Belgique. Cette formule présente l'avantage, pour des responsables de la formation et du perfectionnement professionnel, de faire délivrer sur place, devant un public plus nombreux, l'un ou l'autre module jugé intéressant ou de réduire la durée de la formation en Belgique.

INSTITUT DES AFFAIRES PUBLIQUES

I.A.P. ASBL

Avenue Général Michel 1B
6000 CHARLEROI (Belgique)

Tél. : ++ 32 (0)71 65.48.41

Fax : ++ 32 (0)71 32.86.76

Site Internet : www.iap-belgique.org

E-mail : iap@iap-belgique.org

Compte bancaire n° 068-2509432-69

IBAN : BE71 0682 5094 3269

BIC : GKCCBEBB

8/12/2015

Institutions partenaires

